Gaskiyani info

«La vérité de l'Information»

Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité - N°0640 du Lundi 16 Novembre 2026

Conseil national de l'Union Progressiste le Renouveau

P.05



Six propositions des Démocrates pour renforcer le dialogue

UP Le Renouveau

P. 05

Deux décisions fortes au Conseil national

12 Novembre 1996- 12 Novembre 2026

30 ans que Isdine Ishola AREMOU a rejoint le père céleste.

Sa famille vous prie de vous unir d'intention de prière pour le repos de son âme.



Romuald Wadagni au 20e Sommet de la Francophonie

P .04

Porter la voix des priorités béninoises



Augustin Ahouanvoébla :

P. 02

« La sécurité nationale dépasse les casernes militaires »



Dadah Bokpè Houézrèhouèkè

P.08

« L'amitié entre Dieu et l'homme »



Plantes et mauvais sorts

P. 11

Patrice Talon recadre les exposants





L'Arbre du mandat

P. 11

La promesse verte du président Wadagni pour marquer l'histoire

INTER

Lisez-nous sur "www.gaskiyani.info"

Tribune de Éric Topona

Nathalie Yamb ou le paradoxe des anti-occidentaux

Pour ceux qui en doutaient encore ou s'en gaussaient, les sanctions de l'Union européenne contre les agents de la désinformation russe sont lourdes de conséquences, dont seuls ceux qui les subissent pourraient parler avec gravité.

L'exemple le plus récent et le plus emblématique concerne Xénia Fedorova, de la chaîne d'information russe Russia Today France. Visée par un arrêté d'expulsion du ministère français de l'Intérieur en date du 29 juillet 2026 ainsi qu'une décision ordonnant le gel de ses avoirs, elle n'aura pas fait l'économie des voies de recours pour faire annuler ces sanctions et demeurer sur le territoire français où il fait manifestement bon vivre.



Le cri de détresse de Nathalie Yamb

Dans la même séquence temporelle, c'est une autre égérie de la désinformation russe en Afrique, Nathalie Yamb, qui s'est récemment répandue en un cri de détresse sur les réseaux sociaux, du fait de la sévérité des sanctions prises à son encontre par l'Union européenne depuis le 29 octobre 2026. Il serait fastidieux d'évoquer dans ces lignes toutes les avanies, les privations qu'elle dit subir depuis lors, tant et si bien qu'elle s'est confinée au Niger avant de rejoindre récemment le Togo. Dans son plaidoyer pro domo, la « dame de Sotchi » va jusqu'à récuser son investissement cybernétique pro-russe. Elle paierait plutôt le prix, poursuit-elle, de sa « (...) lutte pour la souveraineté africaine et l'éveil des consciences à travers des analyses géopolitiques, des conférences, des articles et des vidéos… ».

Pour la gouverne de ses lecteurs et de ses centaines de milliers de followers, il est de la plus haute importance de convoquer un passé récent que n'effacera pas de sitôt le tourbillon informationnel si caractéristique des temps actuels. La « dame de Sotchi », comme elle se fait crânement appeler depuis sa prestation fort remarquée et largement médiatisée lors du premier Sommet Russie-Afrique qui s'est tenu à Sotchi les 23 et 24 octobre 2019, s'est illustrée à cette occasion par sa critique au vitriol des relations entre l'Europe et l'Afrique, notamment les relations franco-africaines, qu'elle qualifie de néocoloniales. Elle se verra ainsi intronisée de fait, à l'issue de ce sommet, en égérie d'un néo-panafricanisme douteux et d'un anticolonialisme de circonstance.

Ces faits d'armes médiatiques en terre russe lui ont valu la reconnaissance de Moscou et de ses régimes satellites en Afrique, dont elle est devenue l'une des propagandistes attitrées sur fond de distorsions récurrentes avec les faits ou la vérité historique. S'il s'était agi de l'expression de convictions idéologiques ou d'une posture critique objective, comme les garantit toute société démocratique, ses sorties sur les réseaux sociaux se seraient inscrites dans l'ordre normal des choses.

La liberté de parole s'arrête-t-elle aux portes de Moscou ?

Avant les sanctions prises à son encontre par l'UE, plusieurs appels à l'objectivité avaient été lancés à son attention, tant et si bien que, pour certains observateurs, l'Union européenne s'y est prise fort tard. Imagine-t-on un seul instant un activiste russe, dans la Russie actuelle de Vladimir Poutine, tirer à boulets rouges sur le Kremlin et son administration comme le font sans limite certains « panafricanistes » ? La réponse la plus édifiante à cet égard, c'est la sortie tragique d'Evgueni Prigojine (il meurt à l'âge de 62 ans, le 23 août 2023, dans le crash d'un avion d'affaires allant de Moscou à Saint-Pétersbourg et transportant neuf autres personnes) de la scène de l'Histoire. À cet égard, force est de constater que la « dame de Sotchi », comme d'ailleurs tous les propagandistes africains proches de Moscou, se sont emmurés dans un mutisme confondant durant les critiques acerbes de Prigojine à l'encontre du haut commandement militaire russe, comme après son décès. Lorsque Nathalie Yamb justifie ses sorties, par ailleurs exclusivement anti-européennes, au nom de la liberté de pensée, on est en droit de se demander si cette liberté s'arrête aux portes de Moscou.

En effet, force est de constater que jamais, sur les réseaux sociaux, elle n'a exprimé la moindre indignation lorsque sont rendues publiques, par exemple, et avec force documents, les exactions des paramilitaires russes sur les populations civiles dans les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES), encore moins au sujet de la spoliation des richesses naturelles des pays africains sous l'ère Prigojine comme actuellement avec l'Africa Corps.

Quand les amis du Kremlin préfèrent vivre en Europe

Mais au-delà du cas particulier de la « dame de Sotchi », on ne peut pas s'empêcher de se demander pourquoi les propagandistes africains pro-russes ou de l'AES préfèrent prendre pied en Europe alors que théoriquement les portes de Moscou leur sont ouvertes. L'un des exemples qui illustre cette propension est celui du gourou des « Urgences panafricaines » Kemi Seba, actuellement en détention en Afrique du Sud alors qu'il tentait de rejoindre l'Europe avec le soutien d'un activiste… raciste blanc sud-africain ! Aucun de ces relais de la désinformation russe en Afrique n'a pour résidence principale la Russie. Ils sont tous installés en Europe dont l'arsenal législatif en matière de protection des droits de la personne est le plus humaniste au monde.

En définitive, il y a lieu de rappeler qu'aucun État au monde n'accepterait de voir son honneur et ses intérêts vitaux attaqués par des personnes, nationales ou non, domiciliées sur son territoire ou hors de celui-ci sans prendre des mesures de rétorsion. Ce, d'autant plus qu'elles tirent de nombreux avantages inhérents à ses atouts économiques, sociaux ou géopolitiques.

Eric TOPONA

Augustin Ahouanvoébla

« La sécurité nationale dépasse les casernes militaires »

L'atelier parlementaire sur la gouvernance démocratique du secteur de la défense et de la sécurité s'est achevé le vendredi 13 novembre 2026 à Grand Popo. Trois jours de travaux ont réuni les députés de la commission des relations extérieures, de la coopération au développement, de la défense et de la sécurité. Les experts du Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité ont appuyé les échanges. À la clôture, l'honorable Augustin Ahouanvoébla, président de la commission, a livré un message fort.

Il a d'abord rappelé que le contrôle parlementaire doit s'adapter aux nouvelles réalités. « La sécurité nationale dépasse les casernes militaires », a-t-il déclaré. Les défis sont nombreux. Il y a les cybermenaces. Il y a le terrorisme. Il y a la criminalité transfrontalière. Il y a aussi les aléas climatiques. La sécurité ne se limite donc plus aux seules forces armées. Elle touche tous les aspects de la vie nationale.

Pour lui, le contrôle exercé par les députés n'entrave pas l'action des forces armées. Il garantit au contraire « la transparence, le respect de l'État de droit et l'efficacité des politiques de défense et de sécurité ». Le message est sans ambiguïté. Contrôler ne signifie pas bloquer. Mais plutôt veiller. Les députés doivent jouer leur rôle tout en posant des questions. Ils doivent suivre les budgets et évaluer les résultats. Cette exigence renforce la confiance entre les institutions de défense et les populations.

L'honorable Augustin Ahouanvoébla a invité ses collègues à donner une suite concrète aux recommandations formulées à Grand Popo. Il a annoncé la tenue d'un autre séminaire d'approfondissement en décembre 2026. La formation des parlementaires doit donc continuer. Les acquis de cette rencontre doivent servir. Les députés entendent s'appuyer sur ces travaux pour améliorer leur



contribution à la gouvernance du secteur.

Au terme de l'atelier, il a exprimé sa reconnaissance au président de l'Assemblée nationale, le professeur Joseph Fifamin Djogbénou, pour son soutien. Il a également salué la contribution des experts du Centre de Genève et des représentants des ministères sectoriels. À Grand Popo, les travaux ont posé les bases d'une coopération plus étroite entre le Parlement, le gouvernement et les forces de défense et de sécurité. Le contrôle parlementaire doit devenir une pratique régulière. Il doit rassurer les citoyens. Il doit renforcer la confiance. Il doit servir la paix.

Patrice ADJAHO

Messager
Lisez-nous sur "www.gaskiyani.info"
«La vérité de l'Information»
N°0640 du Lundi 16 Novembre 2026

Imprimerie dracaena

RCCM RB/COT/18 B 21908 - IFU 3201810338436

Offset - Flashage - Sérigraphie - Cachets - Réliure

Péliculage Bache - Impression sur Tee-shirt

Zogbo non loin du CEG
à côté de l'école Technique
CERI FORMATION

96 87 84 35

SOCIETE

Romuald Wadagni au 20e Sommet de la Francophonie

Porter la voix des priorités béninoises

Le président de la République du Bénin, Romuald Wadagni, participe au vingtième Sommet de la Francophonie. La rencontre s'est ouverte le dimanche 15 novembre 2026 à Phnom Penh, au Cambodge. Les travaux se poursuivent jusqu'au lundi 16 novembre 2026. Elle rassemble plusieurs chefs d'État et de gouvernement des pays membres.

Le sommet est placé sous le thème « Réinvestir dans la paix pour une prospérité partagée et une stabilité durable ». Il met l'accent sur la paix, la coopération internationale et l'avenir de l'Organisation internationale de la Francophonie. La cérémonie officielle d'ouverture a réuni la Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, le président français Emmanuel Macron et le roi du Cambodge Norodom Sihamoni. Les intervenants ont appelé à renforcer les efforts pour la paix, la sécurité et le développement durable.



En effet, la participation de Romuald Wadagni offre au Bénin une occasion importante. Le pays porte ses priorités devant les autres membres et contribue aux réflexions sur l'avenir de l'espace francophone. Les échanges abordent l'innovation, le développement durable et l'intégration économique. Ces sujets comptent pour le Bénin qui présente ses expériences dans la formation des jeunes, l'emploi et l'usage du numérique pour le développement. Il propose des solutions simples et concrètes. Sa voix enrichit les débats. Le Bénin rappelle aussi que la Francophonie doit être un espace de solidarité et de coopération.

Le sommet permet aussi de renforcer les relations avec plusieurs pays membres. En marge des travaux, la délégation béninoise explore de nouveaux partenariats. Ces contacts soutiennent les projets du pays. Ils ouvrent aussi des portes à des coopérations utiles dans l'éducation, la santé, l'agriculture et l'économie numérique. La présence béninoise favorise ainsi des échanges plus directs avec les partenaires présents. Le Bénin réaffirme ainsi son engagement en faveur d'une Francophonie solidaire et tournée vers le développement.

Le retour de la Francophonie en Asie donne un sens particulier à cette rencontre. Il intervient près de trente ans après le sommet de Hanoï organisé en 1997. Ce choix rappelle que l'espace francophone est divers et ouvert au monde. Le Bénin profite de cette ouverture pour faire entendre ses priorités. Le pays veut une Francophonie qui soutient la jeunesse, l'emploi et la stabilité. Ces priorités nourrissent les discussions.

Un autre enjeu majeur du sommet est la désignation de la personne qui dirigera l'Organisation internationale de la Francophonie pour le mandat de 2027 à 2030. Les décisions prises pendant ces deux jours doivent définir les prochaines orientations de l'organisation. Elles doivent aussi préciser ses priorités pour les années à venir.

Pierre MATCHOUDO

El Hadji Fall chez Bio Tchané

Cap sur le plan stratégique du CES

Le Président du Conseil Economique et Social, Abdoulaye Bio Tchané, a reçu en audience le nouveau Représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement au Bénin, El Hadji Fall. La rencontre a permis de faire le point sur la coopération entre les deux institutions. Elle a aussi ouvert de nouvelles perspectives. Au cœur des échanges figure l'élaboration et la mise en œuvre du Plan stratégique du Conseil pour sa huitième mandature.

El Hadji Fall est un économiste sénégalais. Il dispose de plus de vingt années d'expérience dans les politiques publiques et les stratégies de développement en Afrique. Il connaît déjà les réalités béninoises. Il a servi au Bénin de 2012 à 2016 comme conseiller économique du PNUD. Il a ensuite poursuivi son parcours dans d'autres pays du continent. Sa prise de fonction le 1er octobre 2026 marque son retour dans un pays dont il maîtrise les enjeux et les priorités. Cette connaissance du terrain est un atout pour la suite du partenariat.

Les deux personnalités ont discuté de la consolidation de la collaboration entre le PNUD et le Conseil économique et social. Les deux institutions entretiennent de longue date des relations de partenariat. Les discussions ont porté sur les domaines de convergence. Elles ont aussi examiné les possibilités d'accompagnement du Conseil dans la réalisation de ses ambitions institutionnelles. L'élaboration du Plan stratégique du Conseil et les conditions de sa mise en œuvre ont particulièrement retenu l'attention. Le PNUD entend mettre son expertise et ses ressources au service de ce processus. Il veut soutenir le Conseil dans la définition de ses orientations stratégiques et dans leur opérationnalisation.

À l'issue de l'audience, El Hadji Fall a exprimé sa satisfaction. « Je suis honoré d'avoir été reçu par le Président du Conseil économique et social, qui m'a donné l'opportunité de le rencontrer et d'échanger avec lui sur son institution, mais également sur le pays et sur la collaboration historique que le PNUD a toujours entretenue avec le Conseil économique et social », a-t-il déclaré. Le Représentant résident a aussi insisté sur la volonté de son institution de poursuivre et de renforcer cette dynamique. « Nous avons également évoqué le travail que nous pouvons continuer à accomplir ensemble, notamment en ce qui concerne l'élaboration du Plan stratégique du Conseil économique et social, auquel le PNUD apportera son soutien », a-t-il précisé.



Cet engagement constitue une perspective importante pour le Conseil. L'institution est engagée dans une nouvelle dynamique de modernisation. Cette audience réaffirme la volonté commune de donner un nouvel élan à cette coopération. Elle devrait jouer un rôle déterminant dans l'accompagnement des ambitions du Conseil Economique et Social au service du développement national.

Patrice ADJAHO

POLITIQUE

Lisez-nous sur "www.gaskiyani.info"

Conseil national de l'Union Progressiste le Renouveau

Six propositions des Démocrates pour renforcer le dialogue

Le Conseil national de l'Union Progressiste le Renouveau s'est tenu le samedi 14 novembre 2026. La rencontre n'a pas réuni que les militants du parti. Elle a aussi ouvert la porte aux autres sensibilités politiques. Le parti Les Démocrates a répondu présent. Son représentant, Kamel Ouassagari, a porté un message significatif. Le dialogue républicain doit rester une habitude. La concertation doit servir la paix, la cohésion nationale et la démocratie.

Dès son intervention, Kamel Ouassagari a remercié les responsables de l'Union progressiste le Renouveau. Il a vu dans l'invitation un geste d'ouverture. « Ce geste traduit une volonté d'ouverture et témoigne de votre attachement au dialogue entre les différentes sensibilités politiques de notre pays », a-t-il déclaré. Pour lui, les différences existent. Elles ne doivent pas empêcher la construction commune. Le dialogue est une exigence républicaine. Il aide à préserver la cohésion nationale. Il renforce la démocratie.

Il a rappelé la Conférence nationale de février 1990. Ce moment a montré qu'un peuple peut dépasser ses divisions par la parole. Cet héritage appartient à tous les Béninois. Il n'appartient à aucun parti. « Une victoire donne le droit de gouverner ; elle ne dispense jamais du devoir d'écouter », a-t-il insisté. La majorité d'aujourd'hui peut devenir l'opposition de demain. La souveraineté appartient au peuple. L'article 3 de la Constitution le rappelle.

Le représentant des Démocrates s'est aussi adressé à Joseph Fifamè Djogbénou. Ce dernier est président de l'Union progressiste le Renouveau et président de l'Assemblée nationale. Kamel Ouassagari a souligné cette double responsabilité. Il a souhaité que cette position serve d'ouverture pour la nation. Il a proposé des groupes de travail mixtes. Il a demandé un calendrier de concertation. Il a réclamé la publication des conclusions. Les idées doivent devenir des actes. Les rencontres ne doivent pas rester des photos.

Les Démocrates ont formulé six propositions. Ils demandent un apaisement national. Les crises politiques laissent des blessures. Des familles sont séparées. Des compatriotes sont en détention ou en exil. Le parti propose un examen juridique sérieux et inclusif. Une loi d'amnistie pourrait favoriser la libération des prisonniers politiques et le retour des exilés. Ils veulent aussi rendre les règles électorales plus



inclusives. Le Code électoral doit garantir la clarté. Il doit assurer l'égalité des chances. Il doit respecter le choix des citoyens. Le parti appelle à une relecture concertée. Il propose également un débat sur le parrainage à l'élection présidentielle. Une voie complémentaire de parrainage citoyen pourrait être étudiée. Le parti réclame encore un financement public équitable des partis. Les critères doivent être objectifs et vérifiables. Il faut tenir compte des suffrages recueillis, de l'implantation et de la participation à la vie démocratique. Le nombre d'élus ne doit pas être le seul critère. L'argent public doit soutenir la démocratie. Il ne doit pas renforcer seulement les forces déjà représentées.

Autre proposition, un dialogue politique permanent. Le dialogue ne doit pas apparaître seulement dans les tensions. Il doit revenir régulièrement. Le parti propose un cadre de concertation entre les formations représentées et celles qui ne sont pas représentées à l'Assemblée nationale. Ce cadre doit avoir des interlocuteurs désignés, des engagements datés et un suivi public. Les Démocrates proposent encore une meilleure représentation dans les communes. Ils veulent une place réelle pour les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec un handicap. Ils proposent d'étudier un quota minimal de femmes sur les listes communales et municipales. Des règles de positionnement doivent garantir de vraies chances d'élection. La participation doit être effective. Elle ne doit pas rester symbolique.

Enfin, le parti touche les libertés dans l'espace numérique. La sécurité et la lutte contre les infractions en ligne sont légitimes. Elles doivent aller avec la liberté d'expression, le droit à l'information et la protection des données personnelles. Le parti appelle à une concertation avec les institutions, les juristes, les professionnels des médias et la société civile. En conclusion, Kamel Ouassagari a réaffirmé l'attachement des Démocrates à leurs convictions. Le parti reste disponible pour tout dialogue sincère. « Nous sommes venus avec une main tendue, mais sans renoncer à notre parole », a-t-il souligné.

Damien TOLOMISSI

UP Le Renouveau

Deux décisions fortes au Conseil national

Le samedi 14 novembre 2026, l'Union Progressiste le Renouveau a tenu son Conseil national au Palais des Congrès de Cotonou. La rencontre a pris deux grandes résolutions. La première concerne la préparation du premier congrès ordinaire du parti, prévu au premier trimestre 2027. La seconde porte sur l'inclusion des femmes dans les instances locales. Les travaux ont été conduits par Joseph Djogbénou, président du parti et de l'Assemblée nationale.

Le Conseil national a autorisé la convocation du premier congrès ordinaire qui doit mettre fin à la période transitoire. Il doit actualiser les textes fondamentaux et consolider les structures territoriales. Le parti compte 118 sections. Chacune pourra désigner jusqu'à trois délégués supplémentaires. Le nombre définitif dépendra des ressources financières. Joseph Djogbénou a salué ce moment. « Ce moment est historique. Pour la première fois, nous sommes assemblés ici en Conseil national de notre parti », a-t-il déclaré. Il a ajouté : « Nous sommes en train de renouveler la fondation de notre parti. »

La deuxième grande résolution concerne l'inclusion. Environ 400 femmes occupent désormais des fonctions de cheffes de village et de quartier de ville parmi les postes attribués au parti. Cette évolution a été présentée comme un acquis de la structuration territoriale. Joseph Djogbénou s'en est félicité. « Notre parti n'est plus la chose des dirigeants. Il devient la chose des militants », a-t-il affirmé. Il a toutefois reconnu que les efforts doivent continuer pour renforcer la participation des femmes et des personnes vulnérables.

Le Conseil national a aussi examiné le positionnement politique du parti. Deux projets de résolutions seront soumis au congrès. Le premier porte sur l'attachement à la social-démocratie. Le second réaffirme l'appartenance à la mouvance présidentielle et le soutien au président Romuald Wadagni. Un responsable a précisé : « Il appartient au Congrès de prendre ces résolutions-là. » Le Conseil national a validé leur préparation. L'adoption définitive reviendra aux congressistes. Les relations internationales ont également été évoquées. Joseph Djogbénou a rappelé le partenariat constant avec le Parti communiste chinois. D'autres partenariats sont attendus avec la Russie, des États africains et certains partis politiques français.

La rencontre a connu la présence de délégations du Bloc républicain, des Démocrates et de la Force cauris pour un Bénin émer-



gent. Le représentant des Démocrates, Kamel, a porté un message de dialogue. Il a remercié l'UP-R pour son invitation. « Une victoire donne le droit de gouverner ; elle ne dispense jamais du devoir d'écouter », a-t-il déclaré. Il a aussi affirmé : « Nous sommes venus avec une main tendue, mais sans renoncer à notre parole. »

À la clôture, Joseph Djogbénou a salué le travail du comité d'organisation. « Nous allons organiser le meilleur congrès qui soit », a-t-il promis. Les préparatifs du congrès débutent ce lundi 16 novembre 2026. La commission des finances doit préparer le budget du parti pour 2027 avant le 31 décembre 2026. L'UP-R prend ainsi un nouvel envol.

Damien TOLOMISSI

GRILLE TARIFAIRE GASKIYANI INFO

I-TARIF ESPACE BLANC NOIR (PUBLI-REPORTAGE)

Passages	1-3	3 à 6	+6	Avec titre à la Une
1 Page	170 000	150 000	**140 000**	190 000
½ Page	130 000	110 000	**80 000**	150 000
¼ de Page	70 000	60 000	**50 000**	90 000

II- TARIF ESPACES BLAN NOIR

Passages	1-3	3 à 5	+5	Avec titre à la Une
1 Page	150 000	130 000	**120 000**	170 000
½ Page	100 000	80 000	**70 000**	150 000
¼ de Page	60 000	50 000	**40 000**	90 000
1/8 de page	30 000	25 000	**20 000**	40 000

III-TARIF ESPACES QUADRICHROMIES

I -LA TROIS

Passages	1-3	3 à 5	+5
1 Page	250 000	200 000	**180 000**
½ page	130 000	100 000	**80 000**

II -LA DIX

Passages	1-3	3 à 5	+5
1 Page	200 000	250 000	**150 000**
½ Page	100 000	90 000	**75 000**

III -LA DER

Passages	1-3	3 à 5	+5
1 Page	300 000	250 000	**200 000**
½ Page	150 000	130 000	**120 000**

IV -LA UNE

Passages	1-3	3 à 5	+5
Oreille	30 000	20 000	**15 000**
Bandeau (en Haut)	50 000	45 000	**40 000**
Bandeau(en BAS)	45 000	40 000	**30 000**

IV-APPRECIATIONS

Format du Journal	240 x 340 (24cm x 34cm)
Couverture	Cotonou, Ouémé, Parakou, Abomey, Lokossa et Etranger
Audience	Au moins **20. 000** lecteurs journaliers
Circuit de Distribution	**Abonnement : Entreprises ; Ventes directes ; Librairies ; Kiosques ; Web : www.**gaskiyani.info

NB : Nos prix sont en hors taxes et donnent droit à une présence

Sur notre site : www.gaskiyani.info (Tél: 67 123636)

La Direction Commerciale

Lisez-nous sur "www.gaskiyani.info"

URGENCES

OPT Renseignements.....112
OPT International.....110
OPT Interurbain.....115
Actel.....114
Dérangement.....119
Police Secours.....117
Sapeurs Pompiers.....118
Brigade des Mineurs.....160
Ambulance.....21 301 760/21 300 506
SBEE Dépannage.....21 312 410
Météo.....21 301 402
CNHU H.K. Maga.....21 300 155
HOMEL Lagune.....21 313 128
Hôpital El-Fateh.....20 246 124
Jacquot-Psychiatrique.....21 301 044
Hôpital de Natitingou.....23 821 232
Centre Lazaret.....21 331 827
CHD Porto-Novo.....20 213 590
Hôpital de Djougou.....23 800 140
Centre Médical Parakou.....23 610 134
CHD Borgou.....23 610 721
Service National Paludisme.....21 330 891
Hôpital de Ouidah.....21 341 010
CHD Abomey.....22 500 061
SAMU.....20 212 266 (PN) / 21 307 336 (CTN)
CHD/MONO Lokossa.....22 411 590
Clinique «le Bon Samaritain».....21 300 510
Clinique Boni d'Akpakpa.....21 331 437/ 21 330 640
Clinique «Les Grâces» Bd Roi Guézo.....21 321 171
Clinique «La Providence».....21 323 534
Clinique Polyvalente «Mahuna».....21 301 435
Clinique Ophtamologique «La lumière».....21 300 488
Clinique Centrale.....21 321 997
Clinique «Maranatha».....21 311 967
Polyclinique «Zone des Ambassades».....21 333 030

PHARMACIES

Pharmacie VIE & SANTE.....21 311 988
Pharmacie PRINCIPALE.....21 313 215
Pharmacie ROND POINT.....21 302 709
Pharmacie ADECHINA.....21 326 215
Pharmacie JEANNE D'ARC.....
Pharmacie FIDJROSSE.....21 301 973
Pharmacie MENONTIN.....21 381 202
Pharmacie DANTOKPA.....21 301 872
Pharmacie de L'HABITAT.....21 331 759
Pharmacie SEGBEYA.....
Pharmacie St MARTIN.....21 331 559
Pharmacie AL'BARIKA.....21 610 649
Pharmacie LA GRACE.....21 612 472
Pharmacie Ste ADÈLE.....

STATIONS RADIO EN FM

Radio Gbêtin FM 88.1 Mhz.....
Océan FM 88.6 Mhz.....21 338 419
Collines FM 89 Mhz.....22 540 741
Rfi FM 90.0 Mhz.....
Royal FM 90.9 Mhz.....22 501 751
La Voix de l'Islam FM 91.2 Mhz.....21 315 178
Carrefour FM 91.7 Mhz.....22 511 606
Atlantique FM 92.2 Mhz.....
Adja Ouèrè FM 92.6 Mhz.....21 250 556
Star FM 94.3 Mhz.....21 326 765
Trait d'Union FM 95.3 Mhz.....90 938 402
Planète FM 95.7 Mhz.....21 303 593
Alléluia FM 96.5 Mhz.....20 226 803
Alliance FM 97 Mhz.....21 371 380
Ortb FM 98.2 Mhz.....21 301 096/ 21 301 437
Afrique Espoir FM 99.1 Mhz.....20 213 455
CAPP FM 99.6 Mhz.....21 335 225
Ado FM 100.0 Mhz.....21 380 271
Radio Imm. Conception FM 101 Mhz.....21 368 094
Radio Maranatha FM 103.10 Mhz.....21 325 323
Tokpa FM 104.3 Mhz.....21 316 132
Couffo FM 104.7 Mhz.....90 913 499
Golfe FM 105.7 Mhz.....21 326 844
Urban FM 106.9 Mhz.....23 613 646
Wêkê FM 107 Mhz.....20 213 840
Radio-Univers FM 108.0 Mhz.....

INSTITUTIONS FINANCIÈRES AU BÉNIN

BCEAO.....21 312 466
Continental Bank.....21 312 695
Cercle Communautaire Mutuelle.....21 313 704
Ecobank.....21 314 023
BIBE.....21 313 618
BOA.....21 313 228
CPEC.....21 385 007
Financial Bank.....21 313 100
Société Générale de Banques au Bénin...21 318 300
PAPME.....21 311 075
Vita Microbank.....21 312 623
PADME.....21 302 092
Banque Sahélo-Sahélienne.....21 318 707
African Investment Bank.....21 315 353
Banque Régionale de Solidarité.....
Banque Altantique du Bénin.....21 311 018

COMPAGNIES DE VOYAGE

NTS.....21 314 948
Air France.....21 301 815
Ethiopian Airlines.....21 310 718
Cathey Pacific.....21 310 897
Air Burkina.....21 316 828
Bénin Golf Tours.....21 300 404
Kénya Airways.....21 316 332
Afriqiyah.....21 310 528
Confort Lines.....21 315 815
Air Ivoire.....21 318 614
Afrique Airlines.....21 309 295
Ataman Tours.....95 859 813
Royale Air Maroc.....21 308 604
Air Sénégal.....21 336 819
CBM Voyage.....21 310 842
Toumat Air Tchad.....21 318 410

AMBASSADES

Allemagne.....21 312 967
Belgique.....21 301 875
Brésil.....21 305 527
Chine.....21 301 292
Corée.....21 309 540
Cuba.....21 315 297
Danemark.....21 303 862
Délégation de la Com. de l'UE.....21 312 617
Egypte.....21 300 842
France.....21 300 824
Ghana.....21 300 508
Haïti.....21 309 764
Libye.....21 300 452
Niger Siège : Face Hôtel de la plage.....
Nigeria.....21 301 142
Ordre de Malte.....21 312 373
Pays-Bas.....21 300 439
RDC.....21 309 178
Rép. Bolivarienne du Vénézuéla.....95 421 5 04
Russie.....21 312 834
Saint Siège.....21 300 357
Unité d'Appui au Prog. de la Coop. Can..21 302 479
USA.....21 300 650



PRESSE ÉCRITE

Point Média.....95 94 80 14
La source de l'info.....95 21 88 70 / 21 00 4071
L'Autre Vision.....95 714 067 / 90 987 285
La Nouvelle Génération.....97 876 894 / 90 934 319
Adjinakou.....20 220 676 / 95 556 905
Djakpata.....21 324 373 / 90 945 306
Dunya-Info.....95 960 075 / 90 048 994
Fraternité.....21 384 770 / 90 903 076
La Cloche.....97 982 889 / 97 440 403
La Gazette du Palais.....90 937 854 / 93 465 777
La Nouvelle Tribune.....21 383 488 / 90 026 551
La Presse du Jour.....90 929 075 / 21 305 175
La Pyramide.....97 443 981 / 95 058 406
La Relève.....97 601 326
La Tribune de la Capitale.....20 225 569 / 90 948 703
L'Action.....20 227 243 / 95 960 520
L'Aurore.....95 785 643
L'Autre Quotidien.....21 310 199 / 21 310 194
Le Challenge.....95 950 983 / 97 446 021
Le Confrère de la Matinée.....90 909 420 / 95 010 248
Le Génie.....97 697 923 / 95 868 856
Le Gongonneur.....90 947 672 / 97 762 170
Le Matin.....21 311 080 / 95 953 163
Le Matinal.....21 314 920 / 90 010 274
Le Nokoué.....
Le Nouvel Essor.....23 610 050 / 90 928 825
Le Pays.....21 331 009 / 95 342 920
Le Point au Quotidien.....21 381 213 / 90 916 945
Le Progrès.....21 325 273 / 95 953 373
Le Renouveau.....93 078 510 / 95 059 798
Le Républicain.....21 338 304 / 95 407 088
Le Télégramme.....21 333 213 / 97 980 599
Le Tropical.....20 227 241
L'Elite.....95 794 939 / 90 922 500
Les Echos du Jour.....21 331 833 / 97 472 234
L'Evénement Précis.....97 085 389
Libération.....97 256 112
L'Indépendant.....
L'Informateur.....97 448 340
Mutations.....97 443 563
Notre Temps.....95 967 563
Nouvelles Mutations.....90 967 073 / 97 443 563
Panorama.....97 444 639 / 95 455 617

TÉLÉVISIONS

ORTB(215.25 Mhz)
Route de l'Aéroport
BP 366 Cotonou
Tél. (229) 21 300 628

LC2 (655.25 Mhz)
Akpakpa Sodjèatimè
05 BP 427 Cotonou
Tél. (229)21 324 208/21 337 258

GOLFE TELEVISION (607.25 Mhz)
Immeuble La Gazette du Golfe
C/902 Sikècodji 03 BP 1624
Tél. (229)21 324 208/21 324 209 Fax: 21 325 226

CANAL 3 (639.25 Mhz)
Face Station Mènontin
02 BP 371 Cotonou
Tél.: (229) 21 384 770

QUELQUES MARCHÉS

Atacoro: Djougou, Bassila, Cobly, Monta, Tanéka-Koko, Tchabi-kouma, Kouaba

Borgou: Dérassi, Sokka, Banikoara, Gamia, Goumori, Sekèrè

Zou-Collines: Glazoué, Ikèmon, Covè, Dôme, Houandougon, Dan, Djidji, Houndjro, Savalou, Sèto, Za-Hla, Oumbèga, Savè

Atlantique: Cococodji, Pahou, Cocotomey, Kpassè, Tori-Gare, Kpanroun, Hadjanaho, Sékou, Tofo, Sey, Zè Ahihomey

Littoral: Tokpa, Gbogbanou, Ganhi

Ouémé: Adjarra, Ikpinlè, Azowlissè, Kétou, Pobè, Yko, Hozin

Mono: Agoué, Comè, Klouékanmey, Tchito, Kpinnou, Akodéha

Lisez-nous sur "www.gaskiyani.info"

SOCIETE

Dadah Bokpè Houézrèhouèkè

« L'amitié entre Dieu et l'homme »

Dadah Bokpè Houézrèhouèkè partage une sagesse simple et profonde sur l'amitié entre Dieu et l'homme. Il rappelle que l'homme a oublié cette fraternité mais que la lumière est toujours là, offerte. À travers des exemples concrets comme le cultivateur, le bébé ou le roi Adjahouto, il montre comment le passé éclaire le présent et façonne l'avenir. Un appel à l'unité, à la paix et à la liberté intérieure.



« Mes enfants de la vérité, soyez les bienvenus. Je veux partager avec vous une vision simple et ancienne. Dans l'état actuel où se trouve l'homme, il a oublié et perdu Dieu. Il a oublié la fraternité du Seigneur et ce qui était au commencement. Mais ce qui est perdu est là. On peut le retrouver avec l'effort correspondant. Il faut se rappeler la grande lumière qui apporte la liberté et révèle la protection du divin. La lumière de la vie, de l'amour et de la liberté est une seule et même lumière. Le haut et le bas doivent être reliés. L'essence de Dieu est Père, frère, Mère, Seigneur et Ami pour chaque être humain. Cette essence naît dans la paix, unie dans l'unité et choisie dans la fraternité. La loi suprême, en harmonie, se forme dans l'être et est soumise à l'homme. L'homme doit se consacrer pour recevoir la vibration qui en découle. Mais il oublie souvent le chemin et la liberté. Que la force de la paix apporte la croissance et révèle l'unité. L'homme doit respecter les lois qui lui sont imposées. Il a reçu la disposition du divin pour reconnaître le supérieur. Mais le supérieur a été perdu en chemin, parce que l'homme apprécie davantage le passé que le présent et oublie l'avenir. Il faut ce que l'homme a créé dans son passé pour façonner le présent et regarder vers l'avenir. Du passé, nous apprenons. Dans le présent, nous formatons. Dans l'avenir, nous récoltons ce qui a été semé. Si l'homme forme le présent sans but, l'essence du supérieur ne réussira pas. Il faut garder l'objectif en vue pour recevoir ce qui est nécessaire. Un cultivateur qui prépare sa terre sans savoir quelle semence il va planter travaille beaucoup et récolte peu. Celui qui garde la semence en vue choisit le bon moment et reçoit une bonne récolte.

L'homme peut commencer à nouveau à tout moment. Chaque vie reprend de zéro. L'homme recommence et oublie la lumière. Pourtant, elle lui est donnée en tout temps. S'il le souhaite, il peut utiliser la fraternité pour lui, recevoir le supérieur et laisser l'inférieur. Il suffit d'un instant de changement de pensée et d'accepter la responsabilité de ce que le Seigneur a donné. Alors il peut reconnaître le Seigneur et bénéficier de sa protection. Un homme qui a menti hier peut dire la vérité aujourd'hui. Un homme qui a blessé son voisin peut demander pardon ce matin. La lumière ne refuse pas celui qui revient.

Le supérieur et l'inférieur sont un et se présentent devant le Divin lorsque la pureté et la liberté y sont expérimentées. Pour accorder l'infini, l'homme doit accomplir ce devoir. Ce n'est qu'en rencontrant ce point qu'il peut expérimenter l'infini. Il a besoin de la lumière pour trouver l'unité. Il est le commencement de l'être lorsqu'il s'agit du commencement du Divin. Lorsque l'homme comprend cela et l'utilise pour créer la pureté, il peut laisser le passé derrière lui pour orienter l'avenir.

L'homme reconnaît le succès en pouvant mieux se contrôler. Il verra que les instructions viennent d'en haut et il les suit avec succès. L'invisible obéira. L'homme lui sera favorable et la joie y habitera. Les connaissances issues de son moi intérieur font avancer l'homme, afin qu'il puisse recevoir la pureté. Lorsqu'il reçoit l'énergie et commence à la manifester et à la transformer du passé vers un autre plan, il voit les succès qu'il n'avait jamais connus. Les révélations sont grandes quand on peut entendre la lumière de l'unité. L'homme qui connaît les blessés sait ce qu'est la cupidité, la passion, la recherche de la lumière et ce que l'unité leur apporte.

Ils n'oublieront jamais ce qu'ils ont reçu, même s'ils voient la blessure se manifester. À travers les blessés, on peut voir ce que l'espoir apporte. Une seule petite lumière peut changer tant de choses. Pensez aux soldats qui, dans le passé, portaient une épée et qui, dans le présent, l'ont oubliée. Pensez aussi au bébé qui vient de naître. Le cordon ombilical est coupé pour qu'il arrive dans ce monde. Il y a aussi ce que l'homme sépare de la lumière supérieure. Si le bébé reçoit la nature de parents qui comprennent la pureté et l'unité et qui peuvent la maintenir, il aura plus de facilité plus tard à retrouver l'unité. Une famille qui prie ensemble, qui pardonne et qui partage le repas garde cette petite lumière vivante.

Dans ce contexte des amis de Dieu, beaucoup de gens du passé peuvent être cités. Regardons Jacob Böhme, Gandhi, Martin Luther et bien d'autres. Mon exemple est l'essence des rois du passé, qui ont élevé l'épée vers la lumière suprême et ont combattu pour le divin. Le roi Salomon a apporté la paix et a manifesté le passé tout en façonnant le présent. Au Bénin, le roi Adjahouto nous a façonné le culte vaudou et nous a laissé ce bel héritage dans sa pureté. Si l'on utilise le passé pour réveiller sa lumière intérieure et la transformer, on peut obtenir la force nécessaire pour déplacer les montagnes. Cela est essentiel pour changer ce que l'avenir apportera quand on agit dans le présent. On peut se demander si chaque enfant qui vient de naître est un ami de Dieu. La nature des enfants est liée au Seigneur, dans lequel l'être supérieur est enraciné. L'humain est la lumière qui les sépare. Un homme qui commet un blasphème contre Dieu n'est plus ami de Dieu. Voilà la caractéristique principale à ce sujet.

L'homme a tout en lui pour trouver le chemin vers Dieu. Seul le passé l'empêche d'éveiller le monde supérieur pour lui. Il a seulement besoin de l'unité pour expérimenter cela. La paix, l'amour et la liberté sont un dans l'harmonie avec soi, avec vous, avec la paix, avec tous. C'est ce dont l'unité a besoin. C'est là où il faut aller, où l'essence de l'homme doit laisser le passé derrière lui et chercher la paix. Dans cette vie et dans les vies passées, la lumière doit être reliée. Le Seigneur illumine l'essence du divin dans l'homme et l'étincelle du Seigneur est toujours en lui, afin qu'il ne perde jamais le chemin dans le sable. Que cela soit. »

UNE REFLEXION DE DADAH BOKPE HOUEZREHOUEKE

Lisez-nous sur "www.gaskiyani.info"

SPORT

Benin Fighting Championship 11

Un pari organisationnel réussi

(Pascal Akogbeto s'impose en patron)

La Sky Arena d'Akpakpa a accueilli, samedi 7 novembre, la 11e édition du Benin Fighting Championship (BFC 11). Au terme d'une soirée riche en intensité et en rebondissements, le Béninois Pascal Akogbeto a marqué les esprits en dominant l'Ivoirien Prince Miezan à l'unanimité des juges. Une édition qui confirme les ambitions de l'organisation de faire rayonner les arts martiaux mixtes au Bénin et au-delà des frontières.

Le public d'Akpakpa en a eu pour son enthousiasme. Entre engagements physiques, maîtrise technique et détermination, la 11e édition du Benin Fighting Championship (BFC 11) a tenu ses promesses. Dans l'affiche principale de cette compétition internationale de Mixed Martial Arts (MMA), Pascal Akogbeto a porté haut les couleurs du Bénin. Opposé à l'Ivoirien Prince Miezan, représentant de Pitbul Africa, le combattant de Fighters Sanctuary a livré une prestation solide, maîtrisée jusqu'au terme des trois rounds. Au moment de la décision, les juges n'ont laissé place à aucun doute : victoire à l'unanimité pour le Béninois, qui s'adjuge ainsi le combat vedette de la soirée devant son public. Cette performance a donné le ton d'une compétition marquée par la diversité des confrontations. Des combattants venus du Bénin, du Nigeria, de la Côte d'Ivoire, de la République démocratique du Congo et du Burkina Faso ont répondu présent, offrant une véritable vitrine du MMA régional.

Dans les autres oppositions, Pascal Agognon, pensionnaire de Fighters Sanctuary, n'a pas traîné face à Chancel Tchibozo de Cross MMA. Il s'est imposé par soumission dès le premier round. Son coéquipier David Eleké a également pris le meilleur sur Mario Gaga. Agbokou Codjo (Cross MMA) a, pour sa part, dominé John Kennedy (Hevioxo) à l'unanimité des juges. Même verdict favorable à Rouchdan Kpozéhoun, vainqueur de Christophe Salaga, tandis que Théophile Sabi Ilou a disposé de Marius Mensah sur décision unanime au deuxième round.

La soirée a également souri à Aimé Ballo (Dojo Land), qui a mis fin aux espoirs de Mysterio Afora par TKO dès la première reprise. Songe Holonou (Hevioxo MMA) s'est lui aussi illustré en stoppant le Nigérian Goodluck Opara par TKO au premier round. Paulin Adjitchè a obtenu la victoire face à Léger Salako, contraint à l'abandon sur blessure au deuxième round. Chez les dames, Prémya Wankou (Hevioxo MMA) a pris le dessus sur Bélinda Tingbo (Club CIC) par soumission dès la première reprise.



Un pari organisationnel réussi

Cette édition a également valeur de test pour les organisateurs. Le président en exercice, Gbèdossou Rodolphe Badokonon, s'est réjoui de la qualité technique des combats et du bon déroulement de la compétition, sans incident majeur. Pour lui, le BFC constitue avant tout une plateforme d'expression pour les combattants béninois, appelés à se mesurer à des adversaires de différents horizons et à gagner en expérience. Dans le même esprit, le secrétaire Pierrick Ali-Yerima a salué l'atteinte des objectifs fixés par l'organisation, tout en affichant la volonté de poursuivre cette dynamique et de relever de nouveaux défis.

Deux combats d'exhibition entre combattants béninois et camerounais avaient ouvert la soirée, avant les confrontations officielles. Au final, le BFC 11 aura offert bien plus qu'un rendez-vous de spectacle : une occasion de mesurer les progrès des pratiquants locaux et de consolider la place du Bénin dans le paysage régional des arts martiaux mixtes. Avec Pascal Akogbeto en tête d'affiche, cette onzième édition s'achève sur une note encourageante pour le MMA béninois. Le rendez-vous est désormais pris pour la suite.

K. MAHOUTONDJI

Sport en milieu carcéral

Le Bénin fait du loisir un instrument de réinsertion

La pratique sportive et les activités de loisirs franchissent davantage les portes des établissements pénitentiaires béninois. Jeudi 12 novembre 2026, la Prison civile d'Abomey-Calavi a accueilli le lancement officiel de l'édition 2026 des activités de loisirs dans les centres de détention du Bénin. Portée par le ministère en charge des Sports et de l'Engagement civique, en partenariat avec l'Agence pénitentiaire du Bénin, cette initiative entend offrir aux personnes privées de liberté des moments de détente et de convivialité. Mais derrière cette dimension récréative se dessine une ambition plus profonde : faire du loisir un outil d'humanisation et de préparation au retour dans la société.

Dans un environnement où le quotidien est marqué par les contraintes de la détention, ces activités constituent une parenthèse particulièrement précieuse. Elles permettent aux pensionnaires de se retrouver autour de pratiques ludiques, de partager des moments collectifs et de renouer avec certaines formes de vie sociale. Le programme, initié en 2019, connaît ainsi sa sixième édition, après une interruption imposée par la pandémie de Covid-19.

Pour Biaou Judicaël, directeur de la Jeunesse, des Loisirs et de la Vie associative, le principe est clair : la prison ne doit pas être exclusivement associée à la souffrance et à l'isolement. Les loisirs ont toute leur place dans les établissements pénitentiaires, à condition qu'ils contribuent à l'épanouissement des pensionnaires. « On peut s'amuser tout en gagnant quelque chose », a-t-il expliqué. Une manière de rappeler que le jeu, la distraction et l'émulation peuvent aussi transmettre des valeurs de discipline, de partage et de dépassement de soi.

Cette vision rejoint les réformes engagées par l'Agence pénitentiaire du Bénin. Son représentant, Roc Sossoukpe, a notamment mis en lumière les efforts consentis depuis 2024 pour améliorer les conditions de préparation à la réinsertion sociale et professionnelle. Les pensionnaires bénéficient progressivement de formations aux métiers, notamment dans le cadre du Certificat de qualification aux métiers de l'artisanat. Le travail pénitentiaire rémunéré et l'installation d'ateliers de formation participent également de cette dynamique. La perspective de voir les détenus prendre part aux examens académiques dès l'année prochaine traduit, elle aussi, cette volonté de ne pas réduire leur séjour en prison à une simple période d'attente.



Dans ce dispositif, le loisir apparaît comme un complément indispensable. Il ne s'agit pas seulement d'occuper les pensionnaires, mais de préserver leur équilibre, de favoriser les relations humaines et de maintenir un lien avec les réalités de la vie extérieure. Le directeur de la Prison civile d'Abomey-Calavi, le commissaire de police de première classe Alexis D'OLIVEIRA, a d'ailleurs souligné l'intérêt de ces activités dans le processus de réinsertion.

L'ambition pourrait aller plus loin. Le ministère réfléchit à l'aménagement d'infrastructures sportives sommaires dans les centres disposant d'espaces suffisants, afin de permettre aux pensionnaires de pratiquer des activités physiques régulières. A travers cette orientation, le sport et les loisirs sont appelés à dépasser leur fonction de divertissement et deviennent des instruments de reconstruction personnelle.

K. MAHOUTONDJI

SOCIETE

Lisez-nous sur "www.gaskiyani.info"

Inflation au Bénin

1,9 % en septembre

Au Bénin, la montée des prix a pris de la vitesse entre août et septembre 2026. Le taux annuel de l'inflation est passé de 0,1 % à 1,9 %, rapporte Benin Web TV.

Ces données proviennent de la note de conjoncture d'octobre publiée le vendredi 13 novembre par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest. Il faut bien saisir ce chiffre. La progression de 1,8 point de pourcentage compare les prix sur douze mois. Elle ne veut pas dire que les prix ont grimpé de 1,8 % en un seul mois. Cette précision est capitale pour interpréter correctement la donnée.

La tendance régionale confirme ce mouvement. Toujours d'après la même source, dans l'ensemble de l'Union économique et monétaire ouest africaine, l'inflation annuelle est passée de 1,3 % en août à 1,9 % en septembre. Le Togo a grimpé de 0,7 % à 2,4 %. Le Niger, qui connaissait une baisse des prix de 0,9 %, affiche désormais une hausse de 1,3 %. Le Sénégal, lui, a ralenti de 1,2 % à 1 %. Ces écarts prouvent que la situation diffère d'un pays à l'autre. Le Bénin, pour sa part, accompagne la tendance de la zone.

Sur les huit pays de l'Union, la hausse annuelle des prix alimentaires a atteint 2,2 %, contre 0,9 % en août. Celle des transports est passée de 4,6 % à 5,8 %. La banque centrale souligne la cherté des légumes frais, du poisson et des carburants. Ces chiffres couvrent l'ensemble de l'Union. Ils ne donnent pas le détail propre au Bénin. Ils éclairent néanmoins la vie quotidienne des familles. Le panier de la ménagère ressent la hausse des légumes et du poisson. Le déplacement coûte plus cher dès que le carburant augmente.

Le secteur bancaire béninois a aussi bougé en août. Comparé à juillet, le taux d'intérêt moyen sur les crédits a progressé de 13 points de base, soit 0,13 point de pourcentage. Dans le même temps, la rémunération moyenne des dépôts a reculé de 33 points de base. Emprunter coûte donc un peu plus. Placer son argent rapporte un peu moins. Ces deux évolutions pèsent sur les entreprises comme sur les



particuliers. Le commerçant qui emprunte pour acheter ses marchandises débourse davantage. L'épargnant qui confie son argent à la banque reçoit moins. À l'échelle de la région, le taux débiteur bancaire moyen, hors charges et taxes, est resté stable à 6,70 % en août. La rémunération moyenne des dépôts de l'Union a glissé de 5,15 % à 5,04 %. Ces moyennes régionales ne reflètent pas les taux pratiqués par les banques béninoises. Elles indiquent seulement une orientation.

Du côté de l'activité, les services marchands non financiers au Bénin ont reculé de 8,3 % sur un mois en août. Ils progressent cependant de 6,1 % sur un an. Les services marchands financiers affichent une croissance annuelle de 14,8 %. La banque centrale précise que ces résultats d'août restent provisoires. Ils devront être confirmés. La situation mérite donc un suivi attentif. Les prix remontent. Le crédit renchérit. L'épargne rapporte moins. Les ménages et les entreprises doivent garder l'œil ouvert.

Arnaud ACAKPO (Coll)

SOCIETE

Patrimoine foncier

La sécurisation des terres agricoles au centre des débats

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche et le Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale ont organisé ensemble un atelier le vendredi 13 novembre 2026 à Abomey. La rencontre a réuni les Préfets autour d'un sujet important. Il s'agit de la mobilisation et de la protection des terres rurales à vocation agricole pour les projets d'investissement. Les deux ministres ont présidé les travaux.

Les terres agricoles disparaissent peu à peu. L'urbanisation galopante les menace. « Les terres cultivables sont passées de 43 % en 2021 à 41 % en 2023, soit 2 % de terres agricoles perdues en deux ans », a expliqué Antoine Houedji, Conseiller technique aux affaires foncières du Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. Ce constat appelle des actions concertées. Il faut sécuriser le patrimoine foncier. L'atelier a permis d'exposer la problématique aux Préfets et de solliciter leur implication.

Les communications ont abordé plusieurs points. Il y a la pression foncière et ses conséquences. Il y a le cadre juridique de protection du foncier agricole. Il y a les rôles des maires et des préfets. Il y a aussi la cartographie, la délimitation et le cadastre. Les opportunités d'investissement communal ont également été présentées.

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Adin Yéton Bloukounon Goubalan, a annoncé une ambition. « Dans le cadre de la stratégie Bénin Vert 2033, nous voulons également identifier et sécuriser, dans chaque commune, une réserve foncière de plusieurs hectares pour mettre en œuvre l'initiative Une commune, un poumon vert », a-t-il révélé.

Son collègue de la Décentralisation, Janvier Yahouédéou, a insisté sur la responsabilité collective. « Protéger nos terres agricoles, c'est préserver notre souveraineté alimentaire, soutenir le développement de nos territoires



et préparer l'avenir », a-t-il déclaré. Le Préfet du département du Zou, Laurent Zomaï, a aussi pris la parole. « Notre rôle est décisif pour intensifier, mobiliser et sécuriser les réserves foncières à vocation agricole », a-t-il affirmé.

Une séance du même genre aura bientôt lieu avec les maires des 77 communes du Bénin. Le Gouvernement veut ainsi renforcer la gouvernance foncière. Il veut garantir une meilleure protection des terres rurales à vocation agricole. L'enjeu est clair. Les terres d'aujourd'hui nourrissent le Bénin de demain. Il faut les protéger maintenant.

Arnaud ACAKPO (Coll)

SOCIETE

L'Arbre du mandat

La promesse verte du président Wadagni pour marquer l'histoire

Dans le cadre de la Journée verte, le Bénin a planté samedi 14 novembre 2026, l'Arbre du Mandat du président de la République. Le geste est solennel. Il ancre dans le sol du Jardin de la Place de l'Indépendance la volonté de l'État de promouvoir un développement respectueux de l'environnement.



La plantation ne se limite pas à son symbole. Ce samedi, les habitants ont reçu deux nouveaux espaces pour respirer. Les autorités ont ouvert au public le Jardin du Champ de Foire et le Jardin de Matthieu. La capitale économique gagne ainsi deux poumons verts supplémentaires. Familles et visiteurs y trouvent des cadres aménagés pour se retrouver au contact de la nature, en pleine ville.

À travers cette initiative, l'Agence nationale du paysage et le ministère du Cadre de vie entendent poursuivre leur dynamique. Ils veulent valoriser les espaces paysagers tout en améliorant le cadre de vie des Béninois. Planter un arbre, c'est préparer l'avenir. Ouvrir un jardin, c'est offrir un espace de paix. Cotonou respire un peu mieux. La Journée verte porte ses fruits. Elle montre que l'environnement n'est pas un discours creux. Il devient une réalité concrète, visible et utile pour tous. Le Bénin avance sur le chemin du développement durable. Chaque arbre planté compte. Chaque jardin ouvert compte. C'est cela, la vraie promesse verte.

A noter que la cérémonie a réuni plusieurs personnalités de premier plan. On y notait la présence de Georges Alé, ministre du Cadre de vie et des Transports, chargé du Développement durable. Olga Prince Dagnon, directrice générale de l'Agence nationale du paysage, était aussi présente. Le secrétaire général de la Présidence de la République, Nounagnon Aristide Djidjoho, a également marqué ce moment de sa présence. Cette mobilisation montre l'importance accordée à l'événement.

André Mariano TOHIO

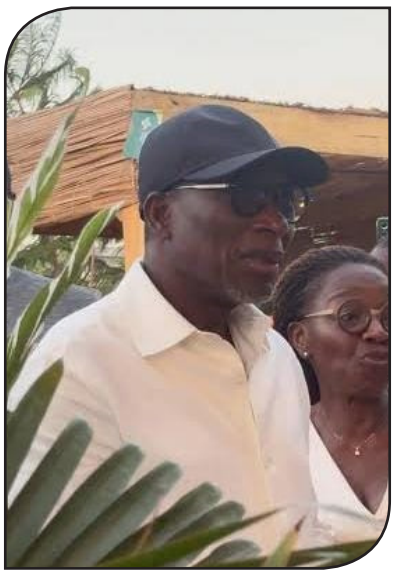
Plantes et mauvais sorts

Patrice Talon recadre les exposants

L'ancien président de la République, Patrice Talon, a créé la sensation lors de la Journée verte à Cotonou. En visitant les stands, il a fermement condamné les discours qui attribuent aux plantes des pouvoirs mystiques. Pour lui, ces croyances sont fausses et dangereuses. Il a demandé aux exposants de changer leur message.

La scène s'est déroulée pendant la découverte des stands. Des exposants vantaient les propriétés surnaturelles de certaines plantes. Ils affirmaient que ces plantes protègent contre les accidents et les mauvais sorts. Patrice Talon n'a pas laissé passer ces propos. Il a tenu à rétablir ce qu'il considère comme la vérité. « Il n'y a pas d'incantation, il n'y a pas de gris-gris qui provoque l'accident de quelqu'un, ça n'existe pas. Ne dites plus ça. Cette plante-là protège contre ça, c'est faux. Ne dites plus ça. Ce n'est pas bien, même pour notre éducation », a-t-il déclaré avec fermeté.

L'ancien chef de l'État ne s'est pas arrêté à l'aspect éducatif. Il a souligné le danger réel



de ces croyances. Il a pris un exemple simple. Un automobiliste croit être protégé par un gris-gris. Cette fausse sécurité le rend imprudent. Il peut alors provoquer un accident et mourir. « Quelqu'un qui croit et met ça en poche, il est imprudent. Il va faire un accident, il va mourir, et ce sera de votre faute », a-t-il averti. Il a ainsi pointé la responsabilité morale des vendeurs et des communicateurs.

Patrice Talon a exhorté les exposants à changer de discours. « Parlez des vertus naturelles, les gens… mais bon sang ! » a-t-il lancé. Il veut une éducation citoyenne basée sur les faits. Il refuse que l'on véhicule des croyances qui mettent des vies en péril. Pour lui, les plantes ont des vertus naturelles réelles. Il faut les présenter avec honnêteté. Il ne faut pas leur attribuer des pouvoirs imaginaires.

Milca Bona Gani KINNOU

Gaskiyani info

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité"
Autorisation N° 304-22/HAAC/PT/CLC/SG/SGA/DAJDC/SDC/SCS * 5ème année. Tél.: (00229) 67 123 636
E-mail: gaskiyaniinfo@yahoo.com

SIÈGE ET ADMINISTRATION
Agla Akplomey Dépôt légal N° 12376 du 20 Août 2020* Bibliothèque Nationale du Bénin * 3ème Trimestre * ISSN: 1840-9938
Site web: gaskiyani.info

Director Editorial
1-Pierre MATCHOUDO
2-Ouorou-Asso BABERI

Directeur de Publication
Damien TOLOMISSI
0197909685

Secrétaire
Merveille **METOLI**
67123636

Rédaction
-Patrice **ADJAHO**
-Robert **KEKELY**
-Bruno **AGASSOUNON**
-Arnaud **ACAKPO**
-Etienne **YEMADJE**
-Fidèle **AKODODJA**

Maquette & Graphisme
Hugue **AGONKAN** (01 40 36 30 30)

Illustrations
Jeannot HOUENOU

Correction
-Pierre MATCHOUDO
-Ouorou-Asso BABERI

Service Commercial

Responsable
Reine YETONGNON
01 67 123 636

Imprimerie
IMPRIMERIE DRACAENA
ZOGBO NON LOIN DU CEG
Tél: 01 96 878 435
1500 Exemplaires



12 Novembre 1996-12 Novembre 2026

30 ans que Isdine Ishola AREMOU a rejoint le père céleste.
Sa famille vous prie de vous unir d'intention de prière pour le repos de son âme.